

HORIZON

#67 – MARS 2024

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE
vert-le-grand.com

JOURS APRÈS JOURS

"Continuons
de travailler ensemble"
P. 2-3

ALLER PLUS LOIN

Les 0-3 ans sont entre
de bonnes mains !
P. 4-5

TRAVAUX ET COURS

Une 3^{ème} fleur...
pour la 3^{ème} fois !
P. 6-9



HORIZON

Éditorial

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois,

Au-delà des projets, j'ai souligné dans mon discours des vœux l'importance de « l'humain » et des relations que nous tissons entre toutes et tous pour donner un « élan formidable » à notre village. A cet égard, je suis très enthousiaste à l'idée que nous puissions encore et toujours œuvrer ensemble à notre bien-être pour cette année qui commence.

Parler d'humains, c'est parler des plus petits d'entre eux dans ce nouveau numéro d'Horizon ! Aller encore plus loin pour les « 0-3 ans », c'est permettre au Relais Petite Enfance de toujours mieux fonctionner pour accompagner les assistantes maternelles qui jouent un rôle essentiel dans l'accueil des familles et de leurs enfants, et que je remercie sincèrement pour leur professionnalisme. Parler d'humains, c'est ajouter quelques fleurs sur nos passages dans le village, aux coins des rues et des places, de nos équipements, celui-là même (le plus sportif !) qui verra se dérouler la première Fête du Sport au mois de juin, à quelques jours des Jeux Olympiques.

Je vous propose de nous y retrouver en pleine forme !

Thierry Marais, Maire

11 NOVEMBRE 2023

Les enfants célèbrent la Paix

Bien qu'éloignée d'une actualité récente, la cérémonie du 11 novembre 2023 méritait un article dans ce numéro d'Horizon. La commune a insisté pour que la rédaction s'en saisisse afin, notamment, de remercier chaleureusement les enfants de l'école et leurs professeurs pour leur participation active et inspirée. Si les discours officiels et les dépôts de gerbes en mémoire des soldats disparus ont eu logiquement leur place dans le déroulé de l'événement, ce sont bien les enfants du CME* et ceux de l'école primaire qui ont magnifié cet instant solennel. Les premiers recevaient officiellement leur écharpe et s'associaient aux seconds pour interpréter le chant « Enfants de Paix » de David Waggoner. Les nombreuses personnes présentes : habitants, élus, associations d'anciens combattants, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les jeunes sapeurs-pompiers... toutes et tous découvraient aussi, en direct, la fresque « Paix » réalisée par ces mêmes enfants sur la place de la mairie. Une très belle cérémonie dont chacun se rappellera qu'elle fut celle de la transmission du souvenir et de la mémoire.

* CME - Conseil Municipal des Enfants.

NOVEMBRE 2023 ET JANVIER 2024

Beaujolais nouveau et pochettes surprises !

Quel rapport entre « beaujolais nouveau » et « pochettes surprises » ? Le comité des fêtes ! Celui-là même, très actif, qui a organisé la soirée du beaujolais en novembre dernier et proposé une comédie joyeuse en janvier. Une dégustation en novembre qui aura réuni plus de 180 amateurs et une représentation de théâtre en janvier pour un peu moins de spectateurs mais autant d'enthousiasme. Convivialité et animation appréciée avec les Disco Girl pour le Beaujolais (tout un programme !) et la Compagnie des Hermès pour la pièce de Jacky Goupil « Pochettes Surprises ». Et vous, que feriez-vous si vous aviez la chance de gagner le gros lot ? Le comité lui continuerait sans aucun doute à organiser des fêtes pour le village comme il le fait avec brio depuis toutes ces années.



25 ET 26 NOVEMBRE 2023

Des jouets « seconde main » au profit des enfants

Le rendez-vous est bien connu des Grandvertois (et de leurs voisins !) puisqu'il est fixé depuis plus de 30 ans par l'Association du Groupe Scolaire de la Croix-Boissée, association de « grands-parents » d'élèves ; nous parlons là de la bourse aux jouets. Les jouets en novembre mais aussi les vêtements en été et en hiver, trois rendez-vous incontournables qui perdurent grâce à des bénévoles réunis autour de la présidente de l'association, Edith Guillaume.

La bourse a lieu dans la salle de l'Auberge mise gratuitement à sa disposition par la commune.

Le principe est simple : les habitants désireux de vendre leurs jouets déposent les objets le vendredi, ceux-ci sont vendus dans le week-end et, les propriétaires récupèrent 90% du produit de la vente quand l'association bénéficie des 10% restants. Pour faire quoi ? Acheter des livres pour les enfants des écoles, en accord avec les enseignants, bien entendu. Un cercle vertueux façon « seconde main » qui rapporte un millier d'Euros par an environ, le tout au profit des enfants ! Une bien belle initiative !

DU 11 AU 16 FÉVRIER 2024

Les « p'tits loups » en montagne

Quoi de mieux qu'une immersion en montagne pour les « petits loups » du centre de loisirs Grandvertois, celle de la Chapelle-d'Abondance en l'occurrence, située dans le val d'Abondance du Chablais Français ? Des montagnes pour skier tous les jours et un patrimoine naturel vivifiant, des forêts regorgeantes de vie pour une ballade inoubliable au droit d'une rivière, une chèvrerie pour fabriquer soi-même des fromages et un lieu d'accueil très confortable en compagnie d'autres centres pour des rencontres amicales avec d'autres enfants.

Le paradis pendant une semaine pour 20 enfants du village âgés de 6 à 12 ans, 10 garçons et 10 filles formant un groupe à la parité totale ! Si l'on ajoute une descente aux flambeaux nocturne et quelques pas de danse sur les pistes, on obtient le dernier séjours des « petits loups » qui sont toutes et tous revenus avec le flocon ou la 2ème étoile... récompense ultime du loup skieur Grandvertois ! Marie-Jo, directrice, Renée, Nina et Stephan, animateurs en conviennent : il faudra recommencer !

6 JANVIER 2024

« CONTINUONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE... »

« En conclusion, sachez que je suis comblé d'un sentiment positif et enthousiaste en constatant la bonne dynamique dans laquelle notre village évolue. Nous cultivons un état d'esprit différent, axé sur l'entraide et l'effort collectif. Cette synergie entre les habitants, les associations, les acteurs locaux et les institutions donne un élan formidable à Vert-le-Grand. » C'est en ces termes que Thierry Marais, Maire a conclu son intervention lors de la cérémonie des vœux, insistant ainsi sur l'importance de « l'humain », au-delà des projets. Ce fut aussi l'occasion pour lui de revenir sur le bilan à mi-mandat, rappelant toutes les réalisations, matérielles ou immatérielles, qui ont pu être mises en œuvre pendant cette première période et ce, malgré les difficultés rencontrées liées à la crise sanitaire. Mais Monsieur le Maire a également pris soin de projeter le village sur une vision de « l'après-demain », évoquant un développement plus durable, autour des sujets de mobilité, des énergies renouvelables, de bâtiments à rendre plus performants... Il est revenu au sénateur, Monsieur Hugonnet, de conclure ce moment et de remercier tous les acteurs de la commune... le maire en particulier, considérant cette représentation citoyenne du premier magistrat comme étant une chance pour les collectivités de premier rang. Une cérémonie empreinte de convivialité et de prospective, durant laquelle le décor construit à partir de matériaux recyclés par les services techniques a aussi été remarqué et apprécié !



L'avis de l'él

« Il est essentiel de conserver une offre de garde satisfaisante sur la commune. Celle-ci doit être la plus importante possible pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle. La municipalité doit donc rester vigilante pour s'assurer du maintien du Relais Petite Enfance dans le village et d'un nombre suffisant d'assistantes maternelles. Certaines doivent en effet prochainement partir à la retraite et leur renouvellement reste incertain. La CAF nous incite aujourd'hui à mutualiser le système de REP avec d'autres communes ».

Olivier Josse, adjoint au Maire en charge de la petite enfance



CQFS — Ce Qu'il Faut Savoir

Pour promouvoir le métier d'assistante maternelle, le Relais Petite Enfance a travaillé avec d'autres RPE sur la réalisation d'une exposition de photographies reflétant différents aspects de l'accueil individuel. Une photographie a réalisé les photos d'assistantes maternelles au domicile ou sur divers lieux reflétant les divers moments de la journée. Des témoignages de professionnelles accompagnent ces clichés. L'exposition intitulée « L'art de guider en douceur, le savoir-faire des assistant.e.s maternel.le.s » sera proposée à tous lors de la Semaine de la Petite Enfance du 18 au 23 mars qui se conclura par un bal à destination des tout-petits, de l'assistante maternelle et de la famille.

ALLER

Les 0-3 ans sont entre de bonnes mains !

Dans la commune, les assistantes maternelles effectuent un travail précieux. Ce sont elles qui accueillent les petits Grandvertois avant leur entrée à l'école maternelle. Et elles ne sont pas seules puisqu'un Relais Petite Enfance, mis en place par la municipalité, leur permet, de se rencontrer, de participer à des activités avec les enfants et même de se former ou de vivre des moments conviviaux avec les parents. Les enjeux de la petite enfance sont pris au sérieux !

Pour assurer un accueil régulier des enfants de moins de 3 ans, ce sont 16 assistantes maternelles qui sont agréées au village par le Conseil départemental. Ainsi, ce sont 45 enfants qui peuvent être quotidiennement accueillis. Si toutes ces professionnelles exercent à leur domicile, elles peuvent aussi se retrouver au Relais Petite Enfance.

Le REP, guichet unique depuis 2021

Depuis 2021, le Relais Assistantes Maternelles devenu le Relais Petite Enfance, est LE lieu d'information autour des questions de la petite enfance. Les familles peuvent se renseigner sur les démarches administratives, leur rôle de parent employeur, les aides financières, les modes d'accueil. Elles peuvent aussi être mises en relation avec les assistantes maternelles. Pour les professionnels également, ce Relais est un lieu-clé. Il peut les informer sur l'agrément, les droits et les devoirs de l'assistante maternelle, le statut ou encore la formation continue. C'est aussi et surtout un soutien pour préparer l'accueil de l'enfant et proposer des temps d'accueil collectif. Deux matinées par semaine, avec les enfants, les assistantes maternelles vivent des temps de rencontre, de partage et d'échanges professionnels, des ateliers (éveil musical, motricité). Les enfants profitent alors d'un véritable espace de socialisation.

Favoriser les rencontres et les échanges

Des moments festifs sont régulièrement organisés au sein du Relais Petite Enfance pour réunir les professionnelles, les enfants et les familles. Aussi, des rencontres régulières ont lieu avec la médiathèque pour permettre aux tout-petits de découvrir les livres et écouter des histoires. Avec leurs assistantes maternelles, les enfants se rendent aussi de temps en temps à la MARPA, la maison d'accueil pour personnes âgées. Ils participent alors avec nos anciens à de petites activités.



Le rôle essentiel de la Protection Maternelle et Infantile

La PMI est en charge de l'agrément, de la formation obligatoire de 120h et du suivi des assistantes maternelles à leur domicile. Elle peut également orienter les nouvelles assistantes vers le Relais Petite Enfance où elles pourront trouver une écoute et un appui pour préparer l'accueil des petits. Les puéricultrices de la PMI viennent aussi régulièrement au Relais Petite Enfance à la rencontre des professionnelles lors de soirées à thème. Celle du 7 mars sera dédiée au rôle et responsabilité de l'assistante maternelle dans le cadre de son agrément et à la sécurité au domicile. Depuis quelques semaines, une puéricultrice en collaboration avec les RPE propose une action itinérante en direction des familles : « Bébé sur un tapis, accompagner la motricité libre du jeune enfant ». Ce sera le 21 mars à Vert-le-Grand. Tous les 15 jours, les familles ont aussi la possibilité de participer à des ateliers « Massage du tout-petit » dans un autre RPE du secteur. Enfin, des réunions d'information en direction des futurs parents sont organisées 3 fois par an par la Caf avec une sage-femme de la PMI et les RPE. La prochaine aura lieu le 7 mars.



PLUS LOIN...



2021 Cette année-là, le Relais d'Assistantes Maternelles créé en 1997 devient le Relais Petite Enfance.

16 Début 2024, c'est le nombre d'assistantes maternelles agréées exerçant à Vert-le-Grand.

45 C'est le nombre d'enfants qui peuvent être accueillis par les assistantes maternelles agréées Grandvertoises.

Du 18 au 23 mars Une semaine petite enfance sera à l'honneur.

Le fleurissement de la commune en chiffres

6 C'est en hectares la superficie des espaces verts de la commune : pelouses, massifs et bordures.

12 C'est en hectares la seule superficie des espaces verts du Domaine de la Sausaie.

3 C'est le nombre de fois que le jury des Villes et Villages Fleuris a accordé une 3^e fleur à la commune pour récompenser tous les efforts réalisés par les services des espaces verts.

4 C'est le nombre de personnes qui travaillent tout au long de l'année pour le service des espaces verts. Durant l'été, ces agents sont secondés par de jeunes stagiaires pour assurer l'entretien des différents espaces plantés.

4000 C'est le nombre des plantations réalisées à l'automne pour habiller les différents espaces avec les différents bulbes de tulipes, pensées, giroflées ou encore pavots qui fleuriront au printemps.

5500 C'est le nombre de plantations réalisées au printemps pour composer les différents massifs, pots ou jardinières qui fleuriront à l'été. Ce sont des plantes vivaces mais aussi des bégonias ou autres géraniums.



TRAVAUX

Une 3^e fleur... pour la 3^e fois !

A l'entrée du village, le panneau 3^e fleur est toujours là ! En novembre dernier, la commune a appris que le jury des Villes et Villages Fleuris lui renouvelait cette distinction. Lors de leur venue l'été dernier, les membres de ce jury ont en effet été convaincus par la volonté politique de la municipalité en matière d'environnement et le travail réalisé par le service des espaces verts.

En fin d'année dernière, c'est avec une très grande satisfaction que la municipalité a appris le renouvellement de la 3^e fleur pour Vert-le-Grand. Cette distinction, la commune l'avait obtenue pour la 1^{ère} fois fin 2019 puis elle avait déjà été renouvelée en 2021. Une fois encore, la commune est distinguée pour la qualité de ses espaces verts.

Un jury une nouvelle fois convaincu...

C'est à la fin du mois d'août 2023 que le jury des Villes et Villages Fleuris s'était rendu à Vert-le-Grand pour sa traditionnelle visite. Ce jour-là, ses membres se sont vu remettre le livret préparé par l'équipe municipale pour leur présenter les nouvelles actions mises en place depuis leur dernière visite. Puis un tour de la commune leur a été proposé pour se rendre compte des démarches entreprises.

... et séduit par certaines actions

Depuis 2021, date de la précédente 3^e fleur, les services ont encore amélioré le cadre de vie. Le jury a apprécié la réalisation de plusieurs sentes piétonnes dans le village pour relier un lotissement à un autre : la sente de la rue des Noues et la sente du parc du château. Les évolutions autour de l'éclairage public ont aussi été remarquées : le passage en led et la réduction de l'éclairage à certaines heures.



Côté fleurissement, le jury a aussi reconnu les efforts réalisés pour ne pas planter que des plantes annuelles mais favoriser les plantes vivaces, des espèces plus durables. Aussi, la commune a récemment changé de fournisseur et a choisi un horticulteur encore plus proche puisqu'il se situe à Avrainville à seulement une dizaine de kilomètres. Et la question de l'eau reste également un atout majeur de la commune. Les agents des espaces verts n'arrosent pas avec l'eau du robinet mais bien avec l'eau de la source qui alimente les douches du château.

Des économies réalisées

Les plants ayant eux aussi subi l'inflation, la municipalité a décidé de baisser leur nombre de 10% cette année pour faire face à la hausse des prix. Le nombre de massifs lui reste le même mais ils sont seulement un peu moins denses, un changement qui ne se voit absolument plus une fois les plantes en fleurs. Comme chaque année, deux campagnes de plantations sont prévues. La première a lieu au printemps avec 5500 plants en 2024. Au programme, des bégonias, des surfinias ou encore des géraniums. Et à l'automne, ce sont 4000 plants qui doivent être répartis et c'est bien la tulipe qui restera la star !

Des pistes pour viser la 4^e fleur ?

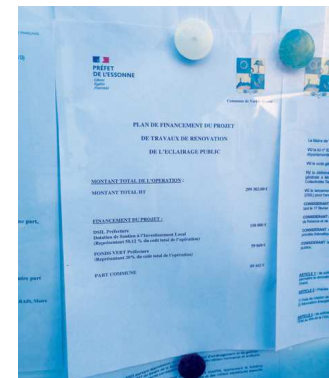
A la fin de la visite du jury, l'été dernier, des recommandations ont été faites pour permettre à la commune d'améliorer encore ses espaces verts et son cadre de vie. Il s'agit à l'avenir de densifier encore un peu plus les plantes vivaces par rapport aux plantes annuelles. Il est question enfin de mettre en place un plan de gestion des arbres pour avoir en permanence une meilleure vue d'ensemble des arbres à tailler, à élaguer ou même à abattre si cela est nécessaire. Rendez-vous dans 2 ans pour savoir si la commune conserve sa distinction ! Souhaitons-le à toute l'équipe des services techniques qui réalise au quotidien un si beau travail !

EN COURS

Un éclairage public optimisé

Les travaux de rénovation de l'éclairage public par un système LED devraient être finalisés à la fin du mois de mars.

Le marché a été attribué à Eiffage pour un montant des travaux estimé à environ 300 000 € H.T. La commune a obtenu des subventions de l'État : 150 000 € au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local et 59 860 € au titre du Fonds Vert. Pour respecter ses engagements en matière d'économies d'énergie, la municipalité a fait le choix d'une modulation de l'éclairage en fonction des zones et des horaires.



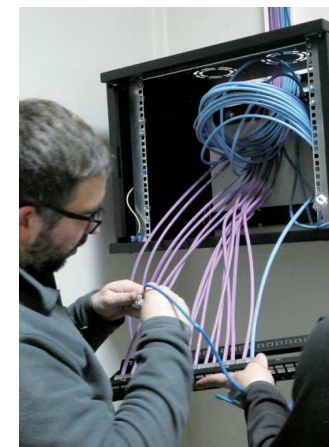
Roulons propre !

La municipalité, pour des déplacements moins polluants, a décidé de faire l'acquisition d'un véhicule électrique d'occasion. Depuis novembre, une petite citadine permet aux élus de réaliser leurs déplacements. Pour poursuivre cette démarche, des bornes de recharge électriques devraient être implantées dans la commune. Une borne grand public sera installée au centre du village avant la fin de l'année. Une autre borne dédiée à la mairie doit être installée dans les locaux techniques.



L'école raccordée à la fibre !

Dans le cadre du plan numérique de la CCVE, la commune déploie la fibre sur l'ensemble de ses services. La municipalité a fait le choix de raccorder l'école en premier. En décembre, des travaux de raccordement ont donc été menés ainsi que des travaux de recâblage à l'intérieur de l'école assurés par un technicien de la CCVE et les services techniques. A la clé, une connexion internet de meilleure qualité mais aussi d'importantes économies en matière de téléphonie et d'abonnement internet.



Agenda culturel

Voici les manifestations à la Médiathèque prévues jusqu'à fin mars :
inscription au 01 64 56 90 93

- MARS 2024
Samedi 16 mars - 10h30
Histoire d'en lire - de 0 à 5 ans
- Jeudi 21 mars - 10h00
Petits petons - de 0 à 3 ans
- Vendredi 29 mars - 20h00
Soirée Jeux - à partir de 7 ans
- Samedi 30 mars - 16h00
printemps des contes - à partir de 8 ans

EPN sur inscription
au 01 64 56 60 24

- MARS 2024
Samedi 16 mars - 10h00
initialisation à l'utilisation du logiciel de retouche d'images Paint.net

Agenda de mars à juin

- MARS 2024
Samedi 16 et Dimanche 17
Bourses aux vêtements d'été - salle de l'Auberge
- Samedi 23 et Dimanche 24 mars de 10h30 à 18h00
Salon du bien-être - salle H. Boissière
- Samedi 30 mars Pâques - 10H00 pour les 3-5 ans, 10h30 pour les 6-10 ans.
- MAI 2024
Mercredi 8 mai
Cérémonie commémorative au monument aux morts
- JUIN 2024
Samedi 1er juin
Festival des Arts en Vert
Domaine de la Saussaie
- Dimanche 9 juin
Élections Européennes
- Samedi 22 juin
Fête de la musique
- Samedi 29 juin
Gala danse GR - salle H. Boissière

HORIZON

Les 15 et 16 juin, c'est la fête du sport !

Pour la première fois, Vert-le-Grand organise une grande fête du sport ! Quelques semaines avant les jeux olympiques, toutes les disciplines seront réunies dans l'enceinte du Complexe sportif. Tous les Grandvertois sont invités à participer à ce rendez-vous de partage pour faire de l'exercice, s'amuser, découvrir des activités sportives et en apprendre un peu plus sur l'olympisme. Voici le programme !



Tout un week-end pour mobiliser l'ensemble des associations grandvertoises autour des valeurs du sport, c'est l'objectif de ce bel événement ouvert à tous les 15 et 16 juin prochain. Un peu plus d'un mois avant les JO qui se dérouleront à Paris, Vert-le-Grand ne pouvait pas rater cette occasion de célébrer le sport !

Rencontre avec un champion, vol en montgolfière, quizz et fresque humaine

Le samedi, les premiers visiteurs pourront se mettre en jambes avec une séance de fitness accessible à tous. La suite de la journée sera entièrement dédiée à l'olympisme. Un concours de dessin sera organisé pour les enfants autour du thème... des JO ! A l'extérieur, une grande fresque humaine représentant les anneaux olympiques sera réalisée par les enfants de l'école et prise en photo par drone. L'une des attractions majeures de la journée sera sans doute la montgolfière dans laquelle les Grandvertois pourront embarquer quelques minutes pour un vol stationnaire au-dessus de la commune. Mais il ne faudra pas rater non plus la rencontre avec le judoka David Larose. Il parlera de son expérience olympique lors des jeux de Londres en 2012.

Le midi, les participants à la fête sont invités à venir avec leur panier-repas pour un grand pique-nique sur les pelouses du complexe. Ensuite, un quizz doit être organisé pour tester les connaissances des Grandvertois sur l'olympisme. Et comme pour le concours de dessin du matin, le vainqueur repartira avec une saison offerte dans la section de son choix. L'après-midi se terminera avec un madison géant et un feu d'artifice sera tiré du parc du château pour clôturer cette journée.

Une journée du dimanche qui fait la part belle aux associations

La journée du dimanche débutera elle aussi par une séance de gym ouverte à tous. La matinée sera ensuite dédiée aux différentes associations sportives qui proposeront des démonstrations et permettront aux visiteurs de tester les activités. Les pompiers devraient aussi être présents. Ils sensibiliseront enfants et adultes

CULTURE ET SOCIAL

aux premiers soins en cas de blessure lors d'une activité sportive. Pour le déjeuner, les organisateurs ont prévu de faire venir un food-truck spécialisé dans les poke-bowls pour une alimentation saine et équilibrée. Une flash-mob pleine de dynamisme ouvrira l'après-midi. Une grande structure gonflable de 40 mètres de long est ensuite prévue pour que petits et grands puissent s'affronter par catégorie sur un grand parcours d'obstacles. Il ne restera plus qu'à partager un pot pour clôturer ces deux journées de fête. Choisi parmi les 6 porteurs de l'Essonne, Pascal BOVIS, ancien conseiller municipal, habitant le village portera la flamme pour les Jeux Olympiques.

Une « Semaine Bleue » qui a ravi les seniors

Cette année encore, à l'occasion de la Semaine Bleue qui a eu lieu du 2 au 6 octobre, le CCAS, en partenariat avec les communes de Ballancourt-sur-Essonne, Vert-le-Petit, Fontenay-le-Vicomte et la Ferté-Alais, a organisé un après-midi festif pour les seniors à l'espace Daniel Salvi de Ballancourt. Au programme, une projection du film « Nouveau départ » suivie d'un thé dansant. Encore une belle manifestation qui a réuni plus de 150 participants dont une trentaine de Grandvertois. Comme chaque année, la Semaine Bleue insuffle un nouveau regard sur le vieillissement.



Nouveau succès pour les Hivernales

C'est le théâtre burlesque qui était cette fois au programme de la 19e édition des Hivernales. A l'occasion de ce festival itinérant, la compagnie « Du Détour » a proposé son spectacle « On vous raconte des histoires » dans une quinzaine de communes. A Vert-le-Grand, la représentation qui avait lieu le 19 janvier à la Salle Henri Boissière a été un succès complet. Quelques jours plus tôt, les comédiens étaient venus faire découvrir des extraits de leur spectacle aux écoliers de la commune. Rendez-vous l'année prochaine pour les 20 ans du festival !



Ne ratez pas le vide-atelier d'artistes !

Le 28 avril prochain, à l'Auberge du Pavillon, de 9h à 18h, les amateurs d'art devraient se régaler ! Un vide-ateliers d'artistes est organisé par le Foyer Rural. Des artistes amateurs des ateliers de la commune (sculpture, peinture, peinture sur céramique) mais aussi quelques professionnels mettront en vente leurs réalisations ainsi que du matériel et des ouvrages d'art. Cette 1ère édition permettra de faire découvrir leur travail et peut-être qu'il donnera envie à certaines ou certains de s'inscrire l'an prochain !



Les Arts en Vert : ça se prépare !

La prochaine édition du festival des Arts en Vert aura lieu très bientôt au Domaine de la Saussaie. L'événement sera l'occasion d'inaugurer la sculpture « ELLES », installée l'an dernier dans le parc du château. Le photographe animalier, Aurélien Petit, devrait proposer une nouvelle exposition, en collaboration cette fois avec une conteuse qui a créé des poèmes en lien avec ses photos et une chanteuse. Mais ce n'est qu'une partie du programme ! Le reste est à découvrir le 1er juin au Domaine de la Saussaie, un lieu vivant dédié à la culture !



Corinne GARRIGOU ATSEM de mère en fille

Corinne Garrigou était ATSEM* à la maternelle du village depuis 1982 lorsqu'elle a pris sa retraite l'été dernier alors que sa fille, Juliette arrivait au même poste. On peut dire qu'elle a vécu sa carrière avec passion. Toujours très impliquée, elle appréciait par exemple de participer avec son mari, qui travaillait aux services techniques, à la fabrication de Monsieur Carnaval. Elle adorait les enfants et était très appréciée des parents. À la retraite, elle peut s'adonner pleinement à ses autres passions : ses perruches bien sûr, mais aussi la moto qu'elle pratique avec son époux, et le jardinage. Une chose est sûre, cette grandvertoise de cœur a bien l'intention de rester dans la commune pour continuer à croiser les écoliers du village.

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles



Elisabeth ANTOINE De Vert-le-Grand à la Guadeloupe

Elisabeth Antoine est partie cette année à la retraite après de nombreuses années passées comme animatrice du périscolaire. Auprès de ses collègues comme des enfants, elle a toujours fait preuve, au dire de tous, d'un très grand professionnalisme. Son amour du sport était particulièrement apprécié des écoliers qui adoraient participer aux grands jeux collectifs qu'elle organisait. Si vous ne la croisez plus dans les rues de la commune, c'est normal. Elisabeth Antoine disait souvent qu'elle avait hâte de retrouver son île. Elle a donc profité de sa retraite pour s'installer là où elle a grandi, c'est-à-dire en Guadeloupe. Nous lui souhaitons d'y vivre des jours heureux, entourée de ses proches.

CIToyENS

État civil : tout savoir sur vos démarches

Délivrance d'actes d'état civil, dossier de mariage ou encore enregistrement de décès sont autant de missions assurées par le service de l'état civil de la mairie. Face à ces démarches, les administrés sont souvent perdus. Voici donc un tour d'horizon de ce que vous devez ou pouvez faire ! Si vous avez besoin d'un acte d'état civil, quelques règles sont à connaître. Pour l'acte de décès, il faut s'adresser directement à la mairie du lieu de décès du défunt. Pour l'acte de naissance, il faut aussi s'adresser à la mairie du lieu de naissance avec une demande écrite comportant la date de naissance, le nom, les prénoms de l'enfant et des parents. Et pour un acte de mariage, on s'adressera à la mairie du lieu de mariage en indiquant la date de la cérémonie ainsi que les noms et prénoms des mariés. En principe, ces différentes pièces sont valables quelle que soit leur date de délivrance. Mais elles ne le sont que 3 mois pour une carte d'identité ou un passeport, un mariage ou un PACS. Si vous avez besoin d'une reconnaissance anticipée dans le cas d'un enfant attendu hors mariage, cette demande peut se faire dans n'importe quelle mairie sur présentation d'une pièce d'identité. Elle permet au père et à la mère de reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément. En revanche, la mairie ne délivre pas de certificat d'hérédité. Il s'agit seulement d'établir une attestation sur l'honneur ou demander un acte notarié pour des sommes supérieures à 5000 euros. Si vous souhaitez vous marier, un guide des futurs époux est à retirer auprès de l'état civil en mairie. Il vous indiquera quelles sont les pièces qui devront constituer votre dossier de mariage. Sachez aussi qu'au moins l'un des deux doit avoir des liens durables de façon directe avec la commune. Si vous souhaitez vous pacser, à Vert-le-Grand, il est impératif d'y établir sa résidence commune. Un dossier indiquant les pièces à produire ainsi qu'un modèle de convention sont disponibles au service de l'état civil en mairie. Une fois le dossier complet, un rendez-vous est fixé pour l'enregistrement.



Passation chez les jeunes sapeurs-pompiers

Depuis le 2 décembre dernier, la section des jeunes sapeurs-pompiers, association en lien avec le service départementaux de l'Essonne, a un nouveau responsable.

Le lieutenant Alain Terray, président de ces jeunes sapeurs-pompiers pendant 10 ans et sapeur-pompier volontaire pendant 32 ans a en effet récemment laissé sa place. Il a passé la main au sergent Raphaël Panicia. La première tâche de celui-ci sera sans doute de récolter des fonds auprès des entreprises et des collectivités pour le séjour cohésion des jeunes sapeurs-pompiers qui aura lieu comme chaque année au mois de juin. Ce sont les 18 jeunes de la section, âgés de 14 à 17 ans, qui pourront ainsi participer à ce moment important de leur formation. Chaque jour et chaque nuit, les sapeurs-pompiers volontaires pour la plupart, sont présents pour assurer les gestes d'urgences auprès des Grandvertois. Une sortie cohésion est également prévue afin de resserrer les liens qui unissent les sapeurs-pompiers du village. Un nouveau bureau a été formé en novembre et Mme Legendre en est la présidente.

GRANDVERTOIS

Des collégiens grandvertois de retour du Canada



Cinq grandvertois scolarisés en classe de 4e au collège Saint-Exupéry de Marolles-en-Hurepoix ont eu la chance de participer cette année à un échange franco-canadien. Ce projet leur a permis de se rendre fin janvier à Ottawa pour rencontrer leurs correspondants. Durant leur séjour, ils ont pu visiter des musées, faire du patinage en forêt ou encore s'essayer à la pêche sur glace. Pendant des semaines, pour financer leur voyage, ils ont vendu gâteaux et objets fabriqués par leurs soins sur les marchés et marchés de Noël de la région. Ils remercient donc toutes celles et ceux qui les ont encouragés ainsi que tous les commerces et entreprises de la commune qui ont accepté leur demande de mécénat. Ils doivent accueillir leurs correspondants au village du 2 au 18 mai.

La Gym volontaire une nouvelle fois récompensée !

L'association de Gym volontaire de la commune a obtenu le renouvellement du label « Qualité Club Sport Santé ». Cette récompense lui a été décernée par la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. Ce label récompense pour 4 saisons, jusqu'en 2027, les clubs qui répondent aux critères d'excellence, d'une part pour leur fonctionnement associatif, d'autre part pour les initiatives prises en faveur de l'accessibilité de tous à des pratiques physiques régulières et de qualité. Ainsi, l'association propose une gym douce pour les personnes qui souhaitent rester en forme. Sa devise : « Sport santé, sport bien-être, sport pour tous ! » Pour les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent rester en forme mais également une gym plus dynamique pour ceux qui le désirent. Les adhérents ont entre 16 et un peu plus de 80 ans !



Un nouvel agent pour les services techniques

Bonne nouvelle pour les agents des services techniques ! Après le départ à la retraite de leur collègue, Pierre Caillat, c'est un nouvel agent qui les a rejoint pour compléter l'effectif. Avec l'arrivée de Cyril Bousquet, âgé de 31 ans, ils sont donc à nouveau 7 dans cette équipe. Ce jeune agent, domicilié à Vert-le-Grand, travaillait auparavant dans une autre mairie de l'Essonne, à Chilly-Mazarin. Il occupe désormais un poste très polyvalent. Si ses missions sont essentiellement centrées sur l'entretien des bâtiments, il peut aussi s'occuper d'autres tâches comme la propreté de la voirie ou encore la logistique liée aux événements organisés dans la commune.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Lignes régulières et transport à la demande

La commune propose diverses options de transport pour répondre aux besoins des habitants :



- **La Ligne régulière N°202 qui relie Vert le Grand à la gare de Brétigny sur Orge.** Les horaires varient de 6h15 à 9h27 le matin et de 16h17 à 20h13 l'après-midi.

- **Le Transport à la demande d'Île-de-France Mobilités :** disponible en dehors des heures de la ligne régulière, ce service permet

de réserver votre trajet entre 9h30 et 16h30 du lundi au vendredi, et toute la journée le samedi de 6h30 à 20h. Les réservations peuvent être effectuées jusqu'à 30 minutes avant le départ via l'application TàD Île-de-France Mobilités, le site web tad.idfmobilites.fr, ou par téléphone au 09 70 80 96 63.

- **Le Bus de soirée pour les retours tardifs.** Ces bus desservent toutes les communes de la CCVE. À Vert le Grand, les retours se font à partir de la Gare de Bouray selon les horaires suivants : du lundi au vendredi : 20h17, 21h12, 22h14 et 23h14 et le samedi : 20h14, 21h28, 22h28 et 23h28.

- **Le Transport d'Utilité Sociale et Solidaire (TUS),** en partenariat avec Essonne Mobilités, offre un service de transport à la demande aux personnes ayant des difficultés d'accès aux transports publics en raison de leurs revenus, notamment les bénéficiaires du RSA ou d'allocations spécifiques. Le service peut également être ouvert aux personnes âgées de plus de 65 ans sans conditions de ressources, selon la fréquentation. La réservation est obligatoire au moins 48h à l'avance après inscription préalable, pouvant être effectuée par mail, téléphone ou sur le site web d'Essonne Mobilités.



Espace France Service

L'Espace France Services, un accompagnement proposé pour réaliser vos démarches administratives sur Vert-le-Grand le 4^{ème} vendredi de chaque mois (retraite, impôt...).

Rendez-vous à prendre au 01 64 93 76 61.

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique aura lieu du lundi 11 mars 2024 (8h30) au vendredi 12 avril 2024 (17h30).

Le dossier d'enquête publique sera consultable

en Mairie aux horaires d'ouverture au public ou sur le site internet www.vert-le-grand.com.

Les observations seront formulées sur le registre tenu à disposition en Mairie ou bien par mail adressé à enquetepublique.pluvlg@vertlegrand.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :

- vendredi 15 mars de 9h à 12h,
- jeudi 21 mars de 16h à 19h,
- samedi 6 avril de 9h à 12h,
- et le vendredi 12 avril de 14h30 à 17h30.

Infos pratiques

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72

Mail : mairie@vertlegrand.fr

Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 12h

EPN Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24

Mail : epn@vertlegrand.fr

Horaires d'ouverture au public

(sur rendez-vous) :

Mardi et vendredi de 16h00 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Animateur : Dominique ROSE

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93

Mail : mediatheque@vertlegrand.fr

Site : www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h00 à 13h00 / 15h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Responsable : Delphine DUPUIS

Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous :

Le lundi de 14h30 à 17h00

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 15h00 à 19h00

Animations assistantes maternelles/enfants :

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : rpe@vertlegrand.fr

Permanences téléphoniques :

Le lundi de 13h30 à 14h30 et le jeudi

de 14h00 à 15h00

Animatrice : Christine TREPTEL

Accueil de loisirs « Les P'tits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 pour tous les enfants de la maternelle au CM2.

S'adresser en Mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition

et le relevé des allocations familiales

pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle :

01 60 79 72 00



Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 67 – Mars/Avril 2024

Directeur de la publication : Thierry Marais

Service communication : Christophe Richard et Patricia Henriot

Crédits photos : mairie et associations – Pierre Boinay

Rubrique, rédaction et direction de projet : lecrieurpublic.fr – Maquette : adb-studio.fr –

Infographie : signe-particulier.fr – Impression : Willaume-Egret – Tél. : 01 69 46 10 14 –

Saint-Michel-sur-Orge – Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

Imprimé sur papier recyclé PEFC



SUIVEZ-NOUS SUR :
[facebook/vert-le-grand](https://facebook.com/vert-le-grand)
instagram.com/vert_le_grand/



www.VERT-LE-GRAND.com